



*Des carrés dans
des ronds*



Enfants et
adolescents
polyhandicapés

PROJET

COMMUNICATION
ALTERNATIVE
AUGMENTEE
et
POLYHANDICAP



Constats et contexte :

En 2021, un **Centre Ressources et d'Appuis à la scolarisation des enfants et adolescents polyhandicapés** va voir le jour.

Il s'agit d'une unité pilote permettant la mise en œuvre d'un nouveau projet d'accompagnement de ce public basé sur l'utilisation de méthodes, pédagogies dynamiques et adaptées.

Ce projet est porté par l'association **Des carrés dans des ronds** qui milite pour le respect du droit à une scolarisation adaptée et une rééducation de qualité pour les enfants polyhandicapés en France.

Le Polyhandicap entrave les processus de communication des enfants. Majoritairement non verbaux, avec des difficultés de mobilisation et de praxies très importantes, des troubles et atteintes neurologiques sévères, des handicaps cognitifs et sensoriels souvent très lourds...

Malgré ces différents constats, cela n'enlève pas le statut de « communicant » à ces enfants. Leur communication est différente mais belle et bien présente.



« Il n'existe pas de personne polyhandicapée qui ne s'exprime, mais il en est qui, non « entendues », cessent pour un temps de s'exprimer ou ne s'expriment plus qu'à travers un geste stéréotypé ou une somatisation. »

Elisabeth Zucman.

Il est impensable pour nous de priver ces enfants de ce pouvoir qu'est la « communication » au risque d'aller vers l'apparition de « Surhandicaps ».

« Ne pas pouvoir parler ne signifie pas que l'on n'a rien à dire »

Rosemarry Crossley





Constats et contexte : suite

Agir et prendre en compte cette dimension c'est ouvrir un champ de possibles infinis pour le développement de ces enfants.

La CAA (Communication Alternative et Augmentée ou Améliorée) propose de nombreuses solutions permettant de s'adapter aux besoins et aux particularités de chaque enfant afin de lui permettre de trouver les stratégies, les méthodes, les outils les plus adaptés permettant de communiquer avec son entourage.

« Elle propose d'autres moyens de communication : signes et gestes, objets, images, symboles, applications, synthèses vocales et logiciels.

Elle est dite « alternative » lorsqu'elle remplace une parole absente ; Elle est dite « augmentée ou améliorée » lorsqu'elle soutient l'expression de la personne.

Elle contribue à favoriser l'épanouissement personnel et la participation sociale. »

(isaac-fr.org)

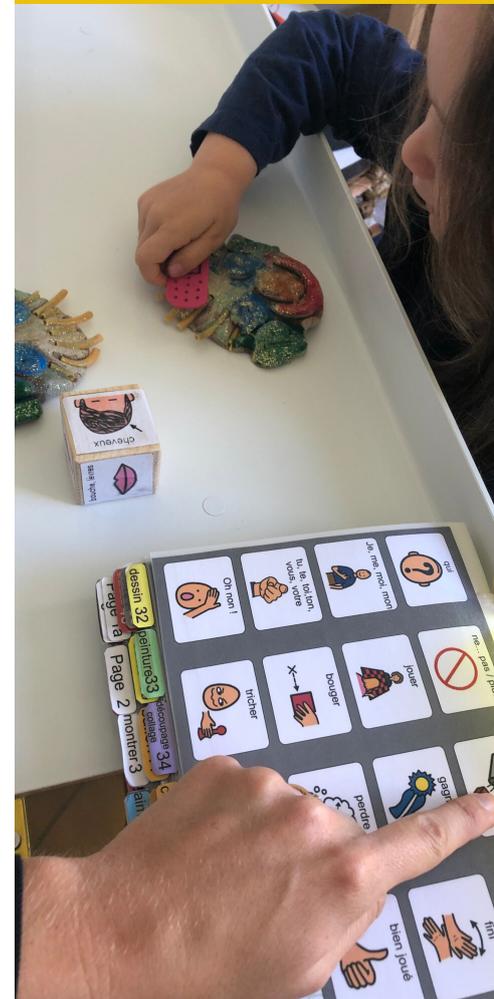
C'est un monde nouveau qui s'ouvre à l'enfant dès lors qu'il ne se retrouve plus en position de l'être dont on décide tout, dont on traduit les besoins (parfois faussement), à qui on impose des choses...

Il est alors acteur de sa communication, exprime son avis, ses besoins, formule des choix, entre dans de nouvelles dimensions cognitives...

L'accès au monde de la communication permet de « débloquer » bons nombres de chemins menant à de nouvelles compétences dans bien d'autres domaines.



« Avoir des mots
pour vivre
est un
besoin et
un droit humain
fondamental. »





Un projet innovant, pilote et expérimentale :

La mise en place d'un projet d'utilisation de la Communication Alternative et Augmentée (CAA) de manière systématique était une évidence et en adéquation avec l'ensemble du projet de création d'un centre alternatif, innovant, expérimental et inclusif.

Nous souhaitons pouvoir développer un modèle d'accompagnement incluant de manière systématique la CAA à notre pratique.

La communication ne relève pas d'un acte ponctuel ou d'une compétence à travailler de manière isolée et indépendante du reste.



Communiquer et donner les moyens de communiquer est indispensable dans le développement de chaque être humain et doit donc faire l'objet d'une accessibilité universelle dans chaque moment de vie de l'enfant.

Le profil très complexe et la lourdeur des handicaps d'une personne souffrant d'un polyhandicap nécessite une réflexion approfondie sur la stratégie à mettre en œuvre pour la réalisation d'un tel projet.

Pour mettre en œuvre ce projet, nous souhaitons pouvoir nous entourer de professionnels formés en Communication Alternative et Augmentée permettant la mise en place cohérente du projet, une guidance indispensable, un suivi essentiel pour l'équipe et les enfants : Orthophonistes/ergothérapeutes.



La réflexion et conception de l'ensemble de ce projet s'effectueront en amont. Il s'agit de mettre en œuvre ce projet de manière progressive lors de la phase de pré-ouverture de la structure spécialisée. Cette temporalité est idéale pour la réussite du projet. Notre structure développera une approche innovante globale qui demandera une redéfinition des postures et fonctionnements internes. Le projet de CAA sera totalement inclus directement dans une pratique d'établissement novateur.

Cette configuration facilitant grandement cette mise en œuvre et la prise de nouveaux repères professionnels.

Nous souhaitons pouvoir développer un partenariat avec des centres de formation et pouvoir participer à la formation des professionnels par l'accueil de stagiaires et l'accueil de temps de formations au sein de nos locaux permettant l'observation directe de pratiques professionnelles d'utilisation de la CAA avec un public d'enfants et adolescents polyhandicapés.



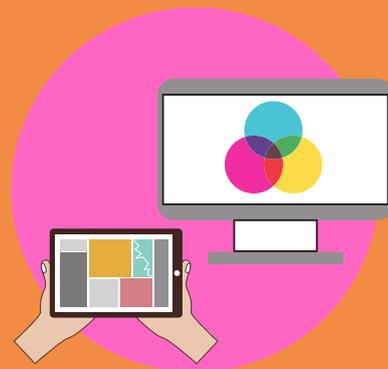
UNE RÉFLEXION SUR ...



LES MODALITÉS ET
SITUATIONS
D'APPRENTISSAGES



LES MÉTHODES ET
APPROCHES



LES AIDES
TECHNIQUES



LES OUTILS



L'ORGANISATION
TEMPORELLE



L'ORGANISATION
SPATIALE



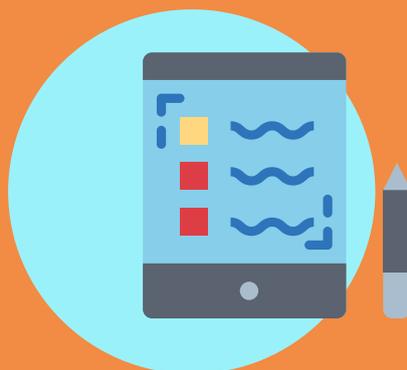
LA FORMATION :
PERSONNELS ET
FAMILLES



LES ACTES DU
QUOTIDIEN ET LA
PRATICITÉ
D'UTILISATION



LE SUIVI ET LA
SUPERVISION



L'ÉVALUATION



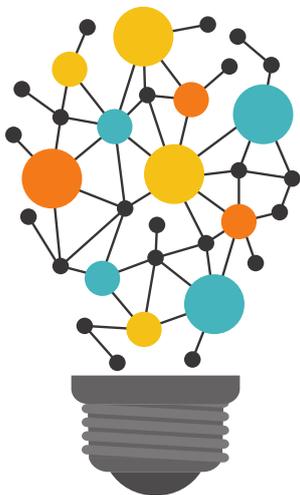
Les objectifs :

- Créer un pôle expérimental « CAA et Polyhandicap », mettant en œuvre une Communication Alternative et Augmentée accessible et systématique.
- Offrir un accompagnement global et individualisé sur la thématique de la communication à chaque enfant de notre structure. Développer les compétences de communication de chaque enfant et identifier le projet le plus cohérent avec son profil et ses besoins.
- Améliorer la vie familiale et offrir un lieu de de guidance, d'accompagnement, de formation aux proches. Restituer un rôle parental, donner une vision positive du handicap et de l'enfant, se former à la Communication Alternative et Augmentée et assurer la continuité d'accompagnement et l'implication dans le projet de vie de son enfant.
- Favoriser l'inclusion (sociale et scolaire) des personnes polyhandicapées et changer le regard de la société sur ces personnes : « je communique, donc j'existe. »
- Participer à la recherche sur le polyhandicap avec un projet d'étude sur les stratégies de communication pour un public d'enfants Polyhandicapés.
- Monter un projet réalisable, pertinent, bénéfique pour l'ensemble de ces bénéficiaires, transposable et en accord avec les demandes Inter-Ministérielles et les Recommandations de Bonnes Pratiques Professionnelles.



Les bénéficiaires

- Les enfants et adolescents polyhandicapés qui correspondent à nos bénéficiaires premiers.
- Les familles : accompagner et former.
- Professionnels du handicap : former, mutualiser les savoirs, faire évoluer les pratiques, les approches et les connaissances.
- Le gouvernement et les acteurs du handicap : bénéficier d'un champ d'expertise supplémentaire dans le domaine du polyhandicap et qui répond aux attentes ministérielles sur la question de la communication.
- La recherche : participation à des études sur les stratégies de communication chez les personnes polyhandicapées et la mise en place de la CAA pour ce public.





Les moyens :

- Moyens humains : équipe pédagogique, formateurs en CAA, organismes de formations en CAA, professionnels de rééducation, enfants et familles.
- Formations spécifiques : méthodes de CAA, création d'espaces spécifiques, utilisation d'outils.
- Aménagement du local : adaptations spécifiques à prévoir pour le développement optimal de situations de communication et de la mise en œuvre, du développement de chaque apprentissage et utilisation de la CAA pour chaque enfant.
- Matériel spécifique : outils de communication (classeurs de communication, pictogrammes, logiciels, applications et bases de données, documentation, supports de formation...), supports de présentation et de transport.
- Matériel pédagogique : réflexion sur l'utilisation, la présentation et la conception des supports pédagogiques en lien direct avec la communication et ses objectifs transversaux.
- Matériel technique et technologique : tablettes, ordinateurs, logiciels de jeux/stimulation/évaluation, pictogrammes, commandes oculaires, contacteurs, synthèses vocales...

Les modalités d'interventions :



Pour concrétiser et mettre en œuvre ce projet de développement de la CAA au sein de notre future unité, notre équipe a besoin de s'entourer de professionnels compétents dans ce domaine.

Nous allons notamment nous faire accompagner tout au long du projet par Marie Voisin Du Buit, orthophoniste et formatrice en Communication Alternative et Augmentée.

Nous commencerons par prévoir des objectifs globaux pour l'ensemble de la structure, puis affiner sur les projets individuels des enfants.

Différentes actions vont être à mener, suivant une programmation et progression définies dans notre convention et plan d'intervention.

"Tout le monde a
quelque chose à
offrir, quelque
chose à partager,
quelque chose à
dire"

Jenny Fenton





Proposition d'une liste - non exhaustive - de tâches et d'actions à mener dans le cadre du Projet autour de la Communication Alternative et Améliorée (CAA).

Ces actions seront menées en concertation avec les responsables de la structure, et seront évaluées au fur-et-à-mesure de l'avancée du projet.



Les partenaires internes :

- L'équipe pédagogique : composée de la Conductrice, l'éducatrice scolaire et de la directrice. Leur expertise permettra la conception et la mise en place du projet de scolarisation de l'enfant.

- Les parents : l'implication des familles est indispensable dans l'évaluation des besoins, des compétences et des acquis. Leur rôle est primordial dans la mise en œuvre du projet de communication.



Les partenaires externes

- Expertise professionnelles paramédicale : Implication de professionnels et formateurs en CAA dans la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation du projet.

- Expertise de formation : Centres et organismes de formation pour la formation professionnelle de l'ensemble de notre équipe (Conductrice, Educatrice scolaire, Référents individuels, parents).

- Expertise technique : Un partenariat avec les pôles de recherche et de développement concernant les avancées et nouvelles technologies en lien avec les aides à la communication pourra se créer (Centre de rééducation de Kerpape, Projet HIT (Handicap Innovation Territoire), Fab Lab et projet avec école d'ingénieur de Lorient), partenariat potentiel avec les groupes/entreprises responsables du développement des aides techniques liées à la communication (Tobii France, Cenomy...).

- Expertise scientifique : un projet de recherche proposé à des équipes de chercheurs et des étudiants en école d'Orthophonie de Brest sur « les stratégies de communication du public polyhandicapé ».

- Partenariats avec les structures de l'agglomération et les services de la petite enfance : mettre en œuvre des projets en lien avec la CAA dans les différents lieux de vie liés à l'enfance (médiathèque, écoles, centre de loisir, aires de jeux...)

- Partenaires financiers : co-financement du projet et implication d'ordre technique ou logistique.

" Quand vous
décidez du nombre
de mots que vous
allez donner à un
enfant du décidez
de la taille de son
monde "

Kate Ahern



Le calendrier prévisionnel synthétique

Pour résumer, les grandes échéances du projet sont :



Les dates annoncées sont à caractère informatif. Le schéma présenté prévoit le projet de collaboration interprofessionnel concret sur l'année 2020-2021, mais il pourra être étendu dans le temps et couvrir une période de 2020-2022 afin de mettre en œuvre progressivement les différents objectifs.

- 1) Prise de contact et mise en place des partenariats (juin-juillet 2020)
- 2) Rédaction d'un projet commun et d'un plan d'intervention (Septembre-décembre 2020)
- 3) Planification des formations et des différentes interventions (septembre 2020)
- 4) Recherche de subventions (Septembre-décembre 2020)
- 5) Pré-ouverture de la structure (Janvier 2021)
- 6) Evaluation et rédaction des projets de CAA pour chaque enfant (janvier-mars 2021)
- 7) Mise en œuvre des objectifs individualisés et collectifs pour l'utilisation de la CAA incluse dans les pratiques professionnelles quotidiennes (février-mars 2021)
- 8) Evaluation formative du projet et réajustement (avril 2021)
- 9) Evaluation finale : évaluation individuelle de l'impact sur le développement de chaque enfant et évaluation collective sur le fonctionnement global de la structure (juin 2021)
- 10) Réajustement, rencontre, objectifs de préparation de l'ouverture de la structure. Aménagements spécifiques dans le nouveau local (juin-juillet 2021)
- 11) Ouverture officielle de la structure (septembre 2021)
- 12) Harmonisation des pratiques dans le nouvel environnement et poursuite du projet d'accompagnement (septembre 2021-Juin 2021).
- 13) Proposition d'accueil de stagiaire et de lieux de formation (septembre 2022).

Le budget :

Le budget se décompose en 3 parties :

- Financement de formations pour les professionnels de notre structure
- Financement des interventions, suivis et partenariats avec les professionnels impliqués.
- Financement du matériel.



L'ensemble reste encore à définir avec l'ensemble des acteurs intéressés pour nous accompagner dans ce projet.

Nous comptons solliciter des fondations (co-financement) pour l'obtention de subventions spécifiques permettant le financement de ces différentes enveloppes budgétaires.

A ce jour, nous n'avons acquis qu'une enveloppe budgétaire de 5000€ pour l'achat d'équipements technologiques et une enveloppe pour la formation initiale CAA de 1000€.

Développement futur : des partenariats pourraient être créés avec des organismes de formations permettant un échange de services. Proposer le suivi de notre projet et équipe ou proposition de formations gratuites en échange d'une prestation payante « stage en immersion au sein de notre structure » (une fois le projet abouti) proposée aux stagiaires professionnels en complément de leur formation (payée directement par le stagiaire à l'organisme de formation).



Association Des carrés dans des ronds

Laura Cobigo

présidente directrice de projet pour
l'école des possibles



06.31.42.19.87



n°4 Keryan 56270 Ploemeur



descarresdansdesronds@orange.fr



[https://www.facebook.com/
descarresdansdesronds/](https://www.facebook.com/descarresdansdesronds/)

